



292125 - Le statut de l'usage d'un redresseur dentaire pendant le mois de Ramadan

question

Comment juger l'usage d'un redresseur dentaire pendant le mois de Ramadan quand on sait que des résidus assimilables au sel et difficiles à nettoyer s'y accrochent et qu'on les maintient après l'achèvement du redressement?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'usage du redresseur dentaire pendant les journées du Ramadan ne représente aucun inconvénient et les résidus secs qui s'y collent finissent par se résoudre dans la bouche. Il convient toutefois d'enlever ces résidus chaque fois qu'ils s'accumulent. Si leur enlèvement s'avère difficile, on les laisse tels quels car ils n'ont aucune incidence (sur le jeûne) comme on l'a déjà indiqué.

Allah le sait mieux.